



AVIS DE DEMANDE DE DEVIS n°2026-09

Centre de Gestion FPT 49
9, rue du Clon
49000 ANGERS

Tél : 02.41.24.18.80

Unité Monétaire

EURO

Règlement par mandat administratif, sans avance et sans acompte.

Mode de passation

PROCEDURE ADAPTEE

Articles R2123-4 et suivants du code de la commande publique

Remise des devis

Adresser le devis à Mme La Présidente du CDG :

- Par courrier : CDG49 - 9 rue du Clon - 49000 Angers
- Par e-mail : direction@cdg49.fr

Durée de validité du devis

90 jours minimum après la date limite de réception.

Date limite de réception des devis

Le vendredi 17 avril 2026 à 16h30

Variantes et options

Les variantes et options sont exclues

Objet du marché

Création du nouveau logo, de la charte graphique et déclinaisons de l'ensemble des supports

- Conception et réalisation d'un nouveau logo pour le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Maine et Loire (CDG49)
- Fourniture de la charte graphique, document regroupant l'ensemble des règles fondamentales d'utilisation du logo
- Déclinaison de l'identité graphique en différents supports de communication

LOGO, CHARTE, DÉCLINAISONS

Concevoir et réaliser un logo une charte graphique et sa déclinaison en différents supports.

Image et positionnement :

Identité autour des trois lettres CDG

Positionnement :

L'établissement, dans un contexte du lancement de la nouvelle mandature, souhaite s'appuyer sur une nouvelle image.

Le nouveau logo devra véhiculer les valeurs de l'établissement :

- Expertise : Mission d'expertise ressources humaines auprès de collectivités
- Proximité : Services proches des collectivités
- Attractivité : Envie de rejoindre la FPT

Prestations demandées :

- étape 1 : trois pistes de logos ;
- étape 2 : ajuster si nécessaire le logo sélectionné parmi les trois pistes ;
- étape 3 : présentation du logo, de la charte et ses déclinaisons.

Le logo et la charte graphique sont destinés à être utilisés sur tous les supports de communication interne et externe du CDG, papier et numérique.

- Les logos et ses variantes : couleurs et logos abrégés

Critères d'attribution :

L'offre économiquement la plus avantageuse pour répondre au cahier des charges sera retenue et appréciée en fonction des critères suivants :

- Valeur technique de l'offre et calendrier : 30 %
(15 points pour la valeur technique, 15 points pour le calendrier permettant une livraison au 30 juin 2026)
(Qualité, originalité et pertinence au travers de la compréhension des objectifs, animation et suivi proposés, clarté de la proposition)
- Coût de la prestation : 50 %
- Références et capacité du candidat : 20 %

Une offre ne couvrant pas l'intégralité des prérequis minimum ne peut être présentée ; l'offre la moins chère sera retenue.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation si aucune des propositions obtenues ne lui paraît acceptable.

A noter :

- Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détails du marché qui devront être notifiées aux potentiels candidats au moins 15 jours avant la date limite de réception des offres, ou, à tout moment, de mettre fin à la procédure.
- Le candidat ne saurait exclure ou remplacer dans sa proposition les différentes précisions, sauf à voir sa proposition rejetée.
- Les clauses les plus favorables à l'adhérent primeront sur les unes ou les autres desdites dispositions.
- Le marché sera attribué sans négociation.
- La sous-traitance de la totalité du marché n'est pas autorisée.
- Le marché peut être résilié de plein droit par le CDG49 sans indemnités et sans préavis en cas de manquement grave après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Le présent marché fait l'objet d'un lot unique, conformément à l'article L2113-11 du Code de la commande publique.
- Imprécisions et omissions : le prestataire doit prévoir l'ensemble des opérations nécessaires à la réalisation du marché (notamment suite à la visite sur place), conformément à la réglementation de la profession, aucune majoration de prix ne sera possible pour raison d'omission ou d'imprécision.

Personne responsable du Marché

Madame Elisabeth MARQUET, Présidente du CDG49



- Définition des couleurs qui pourront être appliquées pour le logo et pour les fonds
- Les règles d'utilisation du logo et les interdits, position, zones d'exclusion...
- La ou les typographies utilisées

Déclinaisons des supports de communication

La charte graphique doit exprimer le même message que le logo. Elle doit présenter les éléments essentiels à l'application de la nouvelle identité visuelle du nouveau logo. Elle a pour but de créer une cohérence entre les différentes publications et supports de communication.

- Les déclinaisons :
 - Charte bureautique
 - Conception et fourniture d'un gabarit pour cartes de visite horizontales (55 x85 mm)
 - Cartes de correspondance (210 x100 mm),
 - Tête de lette et mise en page des courriers
 - Enveloppes
 - Documents Word, page de garde et pages intérieures
 - Masque power point
 - Supports de communication
 - Gabarit affiche A 3
 - Gabarit flyer A 5
 - Communication numérique
 - Signature mail
 - Gabarit email sous Word
 - Supports divers :
 - Goodies
 - Autocollants pour véhicules et autres supports

Cession des droits d'exploitation et de reproduction

Le prestataire cède, à titre exclusif, l'intégralité des droits ou titres de toutes natures afférents aux résultats permettant au centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Maine et Loire de les exploiter librement, y compris à des fins commerciales pour tous les territoires et pour toute la durée légale de protection des droits d'auteurs. Un contrat de cession des droits sera fourni.

- Livrables
 - Le prestataire retenu devra fournir :

- Version couleur quadrichromie / monochrome noir / noir et blanc, niveau de gris du logo;
- Version couleur pantone et quadrichromie pour différents fonds ;
- Fourniture des fichiers de fichiers de chaque version du logo des points précédents sous formats numériques eps, jpeg, png pour toutes exploitations ;
- Références couleurs : pantone, CMJN, RVB, HTML ;
- Charte graphique avec tous les éléments cités dans le paragraphe 2 ;
- Contrat de cession des droits d'exploitation et de reproduction.

Contenu de l'offre :

Les candidats devront fournir les informations, références et éléments suivants :

- Une présentation de la société : métiers, stratégie, chiffres d'affaires
- Un dossier technique comportant 3 parties :
 1. Les références du candidat sur une prestation comparable à celle de l'objet de l'appel à candidature.
 2. La proposition technique intégrant :
 - La méthodologie de conduite de la mission,
 - Le calendrier (planning),
 - Les phases,
 - L'animation et le suivi proposés (nombre de réunions au cdg...),
 - Les moyens dédiés (nombre de jours d'intervention par niveau de compétence pour chaque phase).
 3. La proposition tarifaire avec le coût détaillé et global de la mission pour chacune des phases et reprenant le nombre de jours d'intervention par niveaux de compétence.